



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**POINT DE SITUATION FAISANT SUITE A L'ÉPISODE
DE POLLUTION CONSTATÉ SUR PLUSIEURS COMMUNES
DES ARRONDISSEMENTS DE BOULOGNE-SUR-MER
ET MONTREUIL-SUR-MER**

Arras, le 11 février 2022

Des boulettes d'hydrocarbure, d'un diamètre compris entre 1 et 5 centimètres, ont été observées, lundi 7 et mardi 8 février 2022, sur les plages de plusieurs communes des arrondissements de Boulogne-sur-Mer et de Montreuil-sur-Mer (Le Touquet, Camiers, Dannes, Neufchâtel-Hardelot, Saint-Etienne-au-Mont, Equihen-Plage, Le Portel, Boulogne-sur-Mer, Wimereux, Ambleteuse et Audresselles).

Dès la connaissance de cet événement, plusieurs mesures ont été prises par les services de l'Etat :

- des agents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais se sont immédiatement rendus sur place afin d'évaluer la situation, en lien avec la Préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord (PREMAR). Des prélèvements ont été réalisés et transmis au Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations (CEDRE) sur les pollutions accidentelles des eaux.
- Les communes concernées ont été informées et des consignes ont été données pour le ramassage des déchets. Même si la responsabilité du ramassage relève de la compétence des communes, dans le cadre du pouvoir de police du maire, plusieurs associations, dont l'association Rivages Propres, financée en partie par l'Etat, ont été mobilisées, pour les aider à réaliser ce ramassage.

Les quantités ramassées ont été relativement faibles, de l'ordre de 500 kilos au total pour les 11 communes concernées. Aucun nouvel arrivage n'a récemment été constaté. Cet épisode de pollution est donc terminé.

La surveillance des zones concernées continuera néanmoins d'être assurée dans les prochains jours. Pour rappel, en cas de découverte d'animaux morts ou souillés par des hydrocarbures, il convient de contacter les organismes agréés. Il s'agit, pour ce secteur, du service d'Opale Capture, qui intervient 24h/24 pour récupérer ces animaux et les confier aux centres de soins.

L'origine de cette pollution n'a pas encore été déterminée. Les analyses du CEDRE sont en cours.

**Service Départemental
de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)